



## Déclaration liminaire au CHSCTD-79

Niort, le 4 mai 2021

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Au cours des mois de février et de mars, comme cela a été prévu par les épidémiologistes, les variants du Covid-19 se sont imposés et la pandémie s'est accentuée avec des services de réanimation saturés, des déprogrammations hospitalières importantes et inquiétantes pour la santé, un taux d'incidence en augmentation... Les établissements scolaires n'ont pas été épargnés, la contamination chez les élèves, les familles et les personnels a été très forte. Par conséquent, le président de la République a pris la décision dans la précipitation de fermer les établissements scolaires et a mis fin au déni du ministre de l'Éducation Nationale qui indiquait dans les médias que le virus circulait peu à l'école et que la contamination était faible. Un discours en total décalage avec le vécu des personnels.

Quel gâchis, cette annonce de fermeture des établissements scolaires, elle a provoqué les mêmes effets qu'en mars 2020, une encyclopédie en 10 volumes ne suffirait pas à décrire les défaillances institutionnelles qui ont provoqué chez les personnels une incompréhension, du stress, de la lassitude, des conflits avec les élèves, les parents... En effet, les personnels ont subi une fois de plus les ordres et les contre-ordres, les mails le week-end, les Environnements Numériques de Travail complètement saturés et inadaptés ... Comment les élèves et les enseignants peuvent-ils travailler en toute sérénité ? Des séquences pédagogiques et une organisation du travail préparées en urgence, anéanties ! Un travail à refaire, des contacts à renouer avec les familles et les élèves ! La FSU avait pourtant alerté sur la faiblesse des dispositifs de l'enseignement à distance. La désorganisation et l'impréparation de l'Éducation Nationale sont apparues aux yeux du grand public comme une marque de la politique Blanquer, alors que la fermeture des établissements était une hypothèse réaliste depuis de nombreux mois. Comment se sentir serein-e et produire un travail efficace quand on reçoit de nombreux messages dits « urgents » le week-end et les jours fériés, ainsi que pendant les vacances ? Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, cette forme de harcèlement est indiscutablement une source de souffrance chez les personnels.

La FSU a pourtant fait à de nombreuses reprises des propositions pour trouver une autre alternative au confinement : réduire de manière significative les effectifs, mais au contraire le ministre les augmente en supprimant des postes. Mettre en place des capteurs de dioxyde de carbone, des purificateurs d'air, mais rien de tout cela n'a été fait dans les établissements scolaires des Deux-Sèvres. « L'école est une priorité » martèle le gouvernement, simple agitation médiatique sans aucune avancée concrète pour valider ces mots !

Depuis la reprise le lundi 26 Avril, de nombreuses incertitudes persistent : la sécurisation des restaurants scolaires, le non brassage des élèves, l'allégement des programmes garantissant une meilleure préparation des élèves aux examens .... La vaccination des personnels de l'Éducation Nationale est grandement insuffisante, alors qu'il y a urgence à vacciner. Les tests massifs de mars et d'avril ont fait pschitt ! Brandis tels un totem par le ministre : à peine 200 000 tests/semaine, il aurait fallu 60 semaines pour tester les 12 millions d'élèves ! La politique des autotests subira-t-elle le même sort ? Concernant la stratégie sanitaire dans l'Éducation Nationale, les personnels attendent des directives claires sans s'en remettre systématiquement à l'appréciation locale.

Pour les personnels AESH rien ne bouge, la précarité est la norme avec des salaires indignes et une absence de perspective de carrière, ce qui montre bien tout le mépris de l'Éducation Nationale. Comment peut-on vivre décemment avec des salaires de 750 euros par mois ? Notez, par ailleurs, que le recrutement insuffisant de personnels AESH ne permet pas aux élèves en situation de handicap d'obtenir l'accompagnement réglementaire qui leur est dû.

Toujours aucun médecin du travail recruté dans l'académie de Poitiers, alors que la FSU, lors des CHSCT académiques, alerte depuis plusieurs mois sur la souffrance grandissante de nombreux personnels touchés par la maladie ou le handicap qui ne se voient obtenir aucune adaptation de leur poste. Il y a urgence à agir !

C'est pourquoi, monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, les attentes des personnels sont nombreuses, les représentant-es de la FSU, vous rappellent à vos obligations réglementaires de protéger la santé des personnels et d'assurer leur sécurité.